

LE DÉCRET DE CANOPE.¹

Par

WILLIAM N. GROFF.

L'Égypte, écrasée sous les conquêtes éthiopienne, assyrienne et persane, avait accueilli Alexandre le Grand plutôt comme un libérateur que comme un vainqueur : son règne fut court : comme un météore, l'éclat de ses armes avait illuminé tout l'orient; dans le partage de son empire, un de ses généraux, Ptolémée, surnommé *Soter*, obtint l'Égypte, avec la Lybie et l'Arabie, et fonda la dynastie des Ptolémées; son règne, de même que celui de son fils, Ptolémée II, qui lui succéda au trône, fut caractérisé par une politique de modération et de tolérance : plutôt que d'imposer à leurs sujets des mœurs étrangères ils rétablirent les anciens usages — en un mot, sans cesser d'être Grecs, ils se firent Égyptiens. Ptolémée III, surnommé Évergète, ne faisait que continuer la politique habile de ses prédécesseurs. Ce fut en l'an 9 de son règne «*le 7 Appelaïos ou le 17 Tybi*» que «*les grands-prêtres, les prophètes et les autres prêtres qui étaient venus des temples d'Égypte le 5 Dios, jour de la naissance du roi, furent rassemblés dans le sanctuaire des dieux Évergètes à Canope*». (*Chrest.*, p. 125, 2 vers, p. 2.)

Le 17 Tybi de l'an 9 serait, d'après LEPSIUS (*Das Decret*, p. 18), le 7 mars 238 avant notre ère. La date, quant au mois, est exprimée selon les calendriers macédoniens et égyptiens, *μηνας Απελλαίου εβδόμη, Αιγυπτίων δε Τυβί επτακαιδεκατη*. Les prêtres qui étaient «*venus des temples d'Égypte*» à Alexandrie le 5 Dios pour la fête du roi, s'étaient peu dérangés pour se réunir quelques jours après à Canope. Cette ville, nommée en grec *Κανωπος* — le

¹ BIBLIOGRAPHIE. LEPSIUS, *Das bilingue Decret von Kanopus*, Berlin, 1866 (textes grec et hiéroglyphique, commentaire et traductions). — BIRCH, *On the trilingual inscription at San* (Decree of Canopus) (analyse et étude). REVILLOUT, *Études historico-critiques sur les décrets de Rosette et de Canope*, *Chrestomathie démotique*, p. LXXXVI et suiv., *Décret de Canope*, *Chrestomathie démotique*, Paris, p. 125—176 (textes grec et démotique, traduction). — REVILLOUT, *Chrestomathie démotique*, p. 435—472 (additions et corrections). — PIERRET, *Glossaire égyptien-grec du décret de Canope*. — PIERRET, *Le décret de Canope* (traduction synoptique des textes grec, démotique et hiéroglyphique, texte hiéroglyphique et traduction). — REVILLOUT, *Étude hist. et philol. sur les décrets de Rosette et de Canope*, *Revue archéol.*, Nov. 1877. — E. MILLER, *Découverte d'un nouvel exemplaire du décret de Canope* (*Journal des Savants*, avril, 1883, p. 214—229) (texte grec de la nouvelle version, traduction). — REVILLOUT, *Les deux versions démotiques du décret de Canope*, dans l'Album de M. LEEMANS (Étude). M. REVILLOUT m'a conseillé de faire le présent travail et il a été fait sous sa direction. Pour l'ancienne version, M. REVILLOUT a bien voulu mettre à ma disposition un plâtre au Musée du Louvre, et M. PINELLI m'en a donné un estampage et M. REVILLOUT une photographie. — Pour la nouvelle version M. GAYET a eu l'obligeance de me donner un estampage et M. REVILLOUT a mis aussi à ma disposition une copie-photographie, et un estampage que M. CATTANI a rapporté de l'Égypte. Pour la transcription et pour la traduction de l'ancienne version démotique, je me suis servi des notes du cours de l'École du Louvre, et de la *Chrestomathie démotique* de M. REVILLOUT, p. 125—176, tout en consultant les additions et corrections publiées par M. REVILLOUT dans la *Chrestomathie démotique*, p. 435—473, et la traduction publiée par M. PIERRET (*Le décret de Canope*, p. IX—XVI), pour la nouvelle version mes notes de cours de l'École du Louvre. Puis après avoir rédigé le présent travail, M. REVILLOUT a bien voulu le revoir et le corriger tout entier, avec moi, non-seulement pour les traductions, mais aussi pour les transcriptions, lesquelles nous avons soigneusement collationnées sur le plâtre au Louvre pour l'ancienne version démotique et sur l'estampage et la photographie pour la nouvelle. Au cours de ce travail j'emploie l'abréviation *Chrest.* pour la *Chrestomathie démotique* de M. REVILLOUT et 2 vers : *Les deux versions de Canope*.